

Conférence : Atelier sur le foncier, Antananarivo, Madagascar, Novembre 2015.

Titre : Agrobusiness et agricultures familiales: les enjeux liés au foncier, à l'emploi et au développement des territoires.

Auteurs : Burnod P.¹, Rakotomalala, H.², Bres A.² et Rasolofo P.³

Résumé :

A Madagascar, la promotion des investissements agricoles est au cœur des politiques foncières et agricoles à venir. Les débats sur les modèles d'investissements, entre agriculture à grande échelle et agriculture contractuelle sont par contre peu présents. Dans l'objectif d'alimenter les réflexions sur ces business models, cette communication analyse les relations entre entreprise et agricultures familiales dans ces deux cas de figure. Elle tente en particulier de quantifier les différents effets de l'implantation de l'entreprise au niveau des ménages et du territoire. L'entreprise étudiée produit la même culture sur une grande exploitation (sur un domaine de 650ha) et via l'agriculture contractuelle (7000 agriculteurs). Le schéma d'agriculture contractuelle s'avère plus efficace que celui de la plantation à grande échelle pour l'entreprise, les agriculteurs locaux et le développement du territoire :

- Contre toute attente aux vues des coûts de transaction pour mettre en place des milliers de contrats sur de toutes petites superficies, le rythme de développement de la culture est plus rapide dans le cadre de l'agriculture contractuelle que dans celui de la grande plantation. Ne reposant pas sur un accès au foncier direct, il ne génère pas de conflit ;
- De même, sur la base du temps investi par les paysans sur les cultures, le nombre d'emplois créés en équivalent temps plein est plus important par hectare dans le cadre du schéma contractuel que dans celui de la plantation en régie ;
- Enfin, si l'agriculture contractuelle permet une augmentation des revenus paysans et l'accès à des avantages fortement appréciés localement (accès aux intrants, paiement en une fois, ect), la plantation en régie ne permet pas aux paysans qui ont perdu un accès aux terres de compenser leurs pertes de revenus. Tout d'abord, les paysans qui ont perdu des terres refusent souvent de travailler pour l'entreprise avec laquelle ils sont en conflit et le gain journalier est trois fois moindre que celui qu'ils obtenaient auparavant en cultivant les parcelles.

¹ Cirad Observatoire du foncier

² FAO

³ Observatoire du foncier